



ATIMMO  
RUE VANDERKINDERE, 502  
1180 BRUXELLES  
TÉL. 02/3315510  
info@atimmo.be  
Num. IPI : 500508

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24/04/2023

0028 - ACP CORONA (0832 660 173)  
RUE SAINT BERNARD 71 - 77  
1060 BRUXELLES

### Procès verbal

Sur convocation du syndic, ATIMMO, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

30 copropriétaires sur 39 totalisant 8 200,00 / 10 000,00 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 18:00 après signature de la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

- C1048 - Monsieur MISERQUE David représentant 150,00 / 10 000,00 quotités
- C1049 - M et Mme de THEUX Bruno - Valérie représentant 30,00 / 10 000,00 quotités
- C1051 - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE représentant 690,00 / 10 000,00 quotités
- C1052 - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand représentant 530,00 / 10 000,00 quotités
- C1053 - Monsieur LAMRASKI Guyve représentant 420,00 / 10 000,00 quotités
- C1054 - Monsieur LAMRASKI Kiân représentant 410,00 / 10 000,00 quotités
- C1058 - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie représentant 300,00 / 10 000,00 quotités
- C1059 - Mademoiselle VIGO Carolina représentant 300,00 / 10 000,00 quotités
- C1062 - Madame MACCHIA Vanessa représentant 200,00 / 10 000,00 quotités
- C1063 - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine représentant 150,00 / 10 000,00 quotités
- C1065 - Madame BROSGOL Françoise représentant 530,00 / 10 000,00 quotités
- C1067 - Madame FETU Sophie représentant 300,00 / 10 000,00 quotités
- C1069 - Mademoiselle GOETHALS Aurore représentant 360,00 / 10 000,00 quotités
- C1070 - Madame DE BRUEKER Michelle représentant 300,00 / 10 000,00 quotités
- C1071 - Madame CHAPELLE Sylviane représentant 300,00 / 10 000,00 quotités
- C1077 - Monsieur LEFEVRE Michael représentant 150,00 / 10 000,00 quotités
- C1078 - Monsieur D'HONDT Yves représentant 150,00 / 10 000,00 quotités
- C1082 - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS représentant 210,00 / 10 000,00 quotités
- C1083 - Gestion Paul VITALIS représentant 210,00 / 10 000,00 quotités
- C1084 - Monsieur LAMRASKI Amir représentant 420,00 / 10 000,00 quotités
- C1086 - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie représentant 210,00 / 10 000,00 quotités
- C1087 - Monsieur LEMAIRE Jacques représentant 240,00 / 10 000,00 quotités
- C1089 - Madame KAISIN Chloé représentant 210,00 / 10 000,00 quotités
- C1091 - Madame LEONARD Fabienne représentant 200,00 / 10 000,00 quotités
- C1093 - Monsieur CLERMONT Frédéric représentant 30,00 / 10 000,00 quotités
- C1095 - Monsieur VAN DIEVOET Filip représentant 60,00 / 10 000,00 quotités
- C1101 - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth représentant 210,00 / 10 000,00 quotités
- C1103 - Madame VAES Anne-Catherine représentant 210,00 / 10 000,00 quotités
- C1107 - Monsieur DECOSTER Benjamin représentant 510,00 / 10 000,00 quotités
- C1109 - Madame GAJ Françoise représentant 210,00 / 10 000,00 quotités

Ne sont ni présents ou représentés :

- C1060 - Monsieur DE GEYNDT Julien représentant 500,00 / 10 000,00 quotités
- C1061 - M et Mme de ROTALIER VIALON représentant 30,00 / 10 000,00 quotités
- C1064 - Madame RAM Aurélie représentant 200,00 / 10 000,00 quotités
- C1076 - Monsieur TAHERI Ali représentant 150,00 / 10 000,00 quotités
- C1098 - Madame, Monsieur BOGAERT- BOULANGER André et Paulette représentant 60,00 / 10 000,00 quotités
- C1105 - Monsieur PAPALEXOPOULOS George représentant 200,00 / 10 000,00 quotités
- C1108 - Monsieur SAVARESE Michele représentant 300,00 / 10 000,00 quotités
- C1110 - Madame VANHOOFSTADT Michèle représentant 150,00 / 10 000,00 quotités
- C1282 - M. et Mme ABI KHALIL-MIRAMONTES REGUEIRO Fadi - Maria représentant 210,00 / 10 000,00 quotités

## RÉSULTAT DES VOTES

### 1. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES, DES PROCURATIONS ET DES DROITS DE VOTE À L'ASSEMBLÉE

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les copropriétaires présents et par les mandataires de ceux qui se sont fait représenter. Le double quorum étant atteint, les membres peuvent débattre de l'ordre du jour.

### 2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur DECOSTER est désigné comme président de l'assemblée générale. Madame Van Opstal, représentant ATIMMO, assure le secrétariat de la séance.

### 3. RAPPORT DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ

- Monsieur Decoster prend la parole et évoque le problème des poubelles. Un débat s'engage. Il est demandé de faire la demande d'un conteneur orange à Bruxelles Propreté.

- Il signale avoir constaté, à une reprise, que la société de nettoyage sous-traitait son travail.

- Le syndic va faire la demande d'un audit énergétique gratuit auprès de Bruxelles environnement.

### 4. MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR : INSCRIRE AU RÈGLEMENT LA LÉGISLATION RELATIVE AUX LOCATIONS DE TYPE AIRBNB DE LA RÉGION BRUXELLOISE (VOIR ANNEXE 1) - VOTE (1)

L'assemblée prend acte de la législation AirBnB en région Bruxelloise. Il est proposé de voter sur ce point.

Majorité absolue	Oui	5 870,00	74,87 %
	Non	1 970,00	25,13 %
	Voix exprimées	7 840,00	-
	Abstentions	360,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non	Monsieur LAMRASKI Amir - Monsieur CLERMONT Frédéric - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân		
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Madame KAISIN Chloé		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

  
DC

**5. PROPOSITION D'UN COPROPRIÉTAIRE DÉSIRANT GARDER L'ANONYMAT : INTERDICTION DES LOCATIONS AIRBNB OU SIMILAIRES – (VOTE 2)**

Un débat s'engage. L'assemblée passe au vote.

Majorité absolue	Oui	5 180,00	63,17 %
	Non	3 020,00	36,83 %
	Voix exprimées	8 200,00	-
	Abstentions	0,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Monsieur D'HONDT Yves - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame MACCHIA Vanessa - Madame BROSGOL Françoise - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle		
Non	Monsieur CLERMONT Frédéric - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame CHAPELLE Sylviane - Mme le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE Bertrand - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame FETU Sophie - Madame GAJ Françoise		
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

**6. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET PRÉSENTATION DU BUDGET ANNUEL DES DÉPENSES COURANTES ET DES TRAVAUX (PLANIFICATION À 5 ANS)**

Le rapport du Commissaire aux comptes a été envoyé aux copropriétaires avant la tenue de l'assemblée générale. Monsieur Decloux conclut que les comptes sont bien tenus et qu'il n'a relevé aucun problème empêchant une approbation de la situation en cours.

Il est demandé que le Commissaire aux comptes contrôle chaque année l'indexation annuelle du syndic et du service de nettoyage.

Il est également demandé qu'il ventile les charges, il a réuni les augmentations chauffage, eau et électricité.

**7. PROPOSITION DE MADAME GOETHALS: FAIRE APPEL AU FONDS DE RÉSERVE POUR LES FRAIS DE CHAUFFAGE DE L'ANNÉE 2022 (VOTE 3)**

Monsieur Lemaire explique qu'en 2022, outre la facture annuelle d'entretien et de ramonage (1.197,80 €), le hasard a voulu que les 2 interventions sui vantes interviennent :

2.236,60 € pour circulateur primaire sanitaire

4.184,00 € pour le remplacement du circulateur

6.420,60 € pour 10.000 quotités soit 0,64 € par quotité

Pour un appartement de 300 quotités (comme celui de Madame Goethals), la charge annuelle supplémentaire est donc de 192 €, soit 16 € par mois, ce que le conseil de copropriété estime parfaitement supportable et ne justifie pas de faire appel au fonds de réserve lequel va d'ailleurs singulièrement s'appauvrir suite au travaux dont question au point 18.

Soumise à un vote à main levée, la proposition de Madame Goethals est ensuite rejetée à une large majorité.

*B*

*Dr*

### 8. APPROBATION DES COMPTES DU 01/01/2022 AU 31/12/2022 (VOTE 4)

Les comptes pour la période du 01.01.2022 au 31.12.2022 sont acceptés.

Majorité absolue	Oui	7 100,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 100,00	-
	Abstentions	1 100,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Guyve		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

### 9. APPROBATION DU BILAN AU 31.12.2022 (VOTE 5)

Le bilan au 31.12.2022 est approuvé.

Majorité absolue	Oui	7 630,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 630,00	-
	Abstentions	570,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Guyve		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

  
DC

## 10. DÉCHARGE AU SYNDIC ATIMMO (VOTE 6)

Le syndic ATIMMO reçoit décharge de sa gestion pour les exercices 2022.

Majorité absolue	Oui	7 630,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 630,00	-
	Abstentions	570,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Guyve		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

## 11. DÉCHARGE AU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ (VOTE 7)

L'assemblée donne décharge au conseil de copropriété.

Majorité absolue	Oui	7 330,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 330,00	-
	Abstentions	870,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Guyve - Mademoiselle VIGO Carolina		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

**12. DÉCHARGE AU COMMISSAIRE AUX COMPTES (VOTE 8)**

L'assemblée donne décharge au commissaire aux comptes.

Majorité absolue	Oui	7 630,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 630,00	-
	Abstentions	570,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Guyve		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

**13. NOMINATION DU SYNDIC ET APPROBATION DES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES: (VOTE 9)**

En l'absence de préavis, le syndic ATIMMO représente sa candidature. Le mandat de la SPRL ATIMMO, représentée par M. PATTI, est reconduit aux mêmes conditions jusqu'au 23 juillet 2024. Toutes ses prestations seront exécutées conformément à la loi et au code de déontologie.

Les prestations complémentaires inchangées sont présentées, celles-ci sont approuvées par l'assemblée.

Majorité absolue	Oui	7 630,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 630,00	-
	Abstentions	570,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Guyve		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

Ⓢ

DC

#### 14. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ: CHOIX 1 (VOTE 10)

Monsieur Decoster se présente comme président du conseil de copropriété. Sa candidature est retenue.

Majorité absolue	Oui	7 330,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 330,00	-
	Abstentions	870,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Guyve - Mademoiselle VIGO Carolina		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

#### 15. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ: CHOIX 2 (VOTE 11)

Monsieur Lemaire se présente comme membre du conseil de copropriété. Sa candidature est retenue.

Majorité absolue	Oui	5 130,00	72,05 %
	Non	1 990,00	27,95 %
	Voix exprimées	7 120,00	-
	Abstentions	1 080,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEERSHECQUE Bertrand - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Madame GAJ Françoise		
Non	Monsieur LAMRASKI Amir - Madame CHAPELLE Sylviane - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame MACCHIA Vanessa - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle		
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Madame KAISIN Chloé - Monsieur LAMRASKI Guyve - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

①

De

**16. NOMINATION DU CONSEIL DE COPROPRIÉTÉ: CHOIX 3 (VOTE 12)**

Madame Brosgol se présente comme membre du conseil de copropriété. Sa candidature est retenue.

Majorité absolue	Oui	7 750,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	7 750,00	-
	Abstentions	450,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Monsieur LAMRASKI Amir - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Mademoiselle VIGO Carolina		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

**17. NOMINATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES (VOTE 13)**

Il est décidé de reconduire la mission de Monsieur Decloux comme commissaire aux comptes.

Majorité absolue	Oui	5 360,00	67,85 %
	Non	2 540,00	32,15 %
	Voix exprimées	7 900,00	-
	Abstentions	300,00	-
Oui	Monsieur LAMRASKI Amir - Madame KAISIN Chloé - Monsieur CLERMONT Frédéric - Madame CHAPELLE Sylviane - Mme le JEUNE d'ALLEGERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGERSHECQUE Bertrand - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non	Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Madame FETU Sophie		
Abstention	Monsieur MISERQUE David - Monsieur D'HONDT Yves		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

**18. TRAVAUX ÉTANCHÉITÉ DE LA CORNICHE AVANT: PRÉSENTATION DES SOLUTIONS OBTENUES (VOTE 14)**

Suite aux différentes investigations entreprises ces dernières années, il a été demandé des devis pour la réfection de la corniche en façade avant et/ou de la terrasse penthouse du dernier étage. Trois devis ont été obtenus ceux-ci ont été présentés à l'ensemble. Un échange de vue s'engage. Il en ressort que le syndic demande à actualiser les devis à la société MF CONTRACTOR et Vanderlinden. Le syndic va également demander un devis à la société DIM. Les devis seront envoyés à l'architecte afin qu'il donne son avis sur les devis. La date du 12.06.2023 a été retenue afin de tenir une assemblée générale extraordinaire.

*Handwritten marks: a circled 'p' and a signature 'Dc'.*

**19. TRAVAUX ÉTANCHÉITÉ DE LA CORNICHE AVANT: CHOIX DE L'ENTREPRENEUR (VOTE 15)**

Sans objet.

**20. TRAVAUX ÉTANCHÉITÉ DE LA CORNICHE AVANT: FINANCEMENT DES TRAVAUX DÉCIDÉS (VOTE 16)**

Sans objet.

**21. TRAVAUX: PLACEMENT D'UNE CAMÉRA DANS LE HALL D'ENTRÉE/ASCENSEUR (VOTE D'INTENTION) (VOTE 17)**

Il est proposé de voter sur ce point.

Majorité des 2/3	<b>Oui</b>	<b>1 580,00</b>	<b>23,24 %</b>
	<b>Non</b>	<b>5 220,00</b>	<b>76,76 %</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>6 800,00</b>	<b>-</b>
	Abstentions	1 400,00	-
<b>Oui</b>	Mme le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE Bertrand - Mademoiselle GOETHALS Aurore		
<b>Non</b>	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Amir - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân		

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

**22. TRAVAUX SÉCURISATION PORTE À RUE: PLACEMENT D'UN DIGICODE (VOTE D'INTENTION) (VOTE 18)**

Le syndic présente le devis de la société Pierre Clabots. Un échange de vue s'engage.

Il est proposé de voter sur le devis n°148121 pour un montant de 2908,20€ HTVA.

Les travaux seront financés via les charges courantes.

Majorité des 2/3	<b>Oui</b>	<b>6 590,00</b>	<b>96,91 %</b>
	<b>Non</b>	<b>210,00</b>	<b>3,09 %</b>
	<b>Voix exprimées</b>	<b>6 800,00</b>	<b>-</b>
	Abstentions	1 400,00	-
<b>Oui</b>	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE Bertrand - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle		
<b>Non</b>	Madame GAJ Françoise		
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Amir - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

Dc

### 23. RÉADAPTATION ÉVENTUELLE DU FONDS DE ROULEMENT (VOTE 19)

Le fonds de roulement étant de 30.000 €, il est décidé de ne pas le réadapter.

Majorité absolue	Oui	0,00	0,00 %
	Non	6 800,00	100,00 %
	Voix exprimées	6 800,00	-
	Abstentions	1 400,00	-
Oui			
Non	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE Bertrand - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Amir - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân		

En conséquence de quoi cette résolution est rejetée.

### 24. FIXATION DES APPELS DE FONDS DE RÉSERVE (VOTE 20)

Il est proposé d'alimenter le fonds de réserve à raison de 7.500 € pour l'exercice 2023. Soit 1.875 € par trimestre.

Majorité absolue	Oui	6 800,00	100,00 %
	Non	0,00	0,00 %
	Voix exprimées	6 800,00	-
	Abstentions	1 400,00	-
Oui	Monsieur MISERQUE David - Madame, Monsieur VANDEN BERGHE - NAMIAS - Gestion Paul VITALIS - Madame ASCHARVIR - épouse JAKHIAN Marie - Monsieur LEMAIRE Jacques - Madame KAISIN Chloé - Madame LEONARD Fabienne - Monsieur CLERMONT Frédéric - Monsieur VAN DIEVOET Filip - Madame JACQUEMEIN Marie-Julie Elisabeth - Madame VAES Anne-Catherine - Monsieur DECOSTER Benjamin - Monsieur LEFEVRE Michael - Madame CHAPELLE Sylviane - M et Mme de Theux Bruno - Valérie - Mme le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE - Monsieur le JEUNE d'ALLEGEEERSHECQUE Bertrand - Madame KANYEBA KANYNDA Anne-Marie - Mademoiselle VIGO Carolina - Madame MACCHIA Vanessa - Madame, Monsieur GUARINI-VOGLAIRE Giovanni-Sabine - Madame BROSGOL Françoise - Madame FETU Sophie - Mademoiselle GOETHALS Aurore - Madame DE BRUEKER Michelle - Madame GAJ Françoise		
Non			
Abstention	Monsieur D'HONDT Yves - Monsieur LAMRASKI Amir - Monsieur LAMRASKI Guyve - Monsieur LAMRASKI Kiân		

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

### 25. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ET SIGNATURE DE CE PROCÈS-VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé, la lecture du présent procès-verbal ayant été réalisée en cours de séance, le syndic invite les copropriétaires encore présents ou leurs mandataires à le signer.

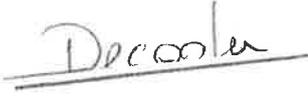
Tout copropriétaire peut demander au juge d'annuler ou de réformer une décision irrégulière, frauduleuse ou abusive de l'assemblée générale si elle lui cause un préjudice personnel. Cette action doit être intentée dans un délai de quatre mois, à compter de la date à laquelle l'assemblée générale a eu lieu. (C.C. Article 3.92, §3).

⊕  
DC

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20:00.

**Le Président**

C1107 - Monsieur  
DECOSTER Benjamin

Handwritten signature of Benjamin Decoster in black ink, underlined.

**Le Secrétaire**

A0004 - Madame Van Opstal  
Joanna

Handwritten signature of Joanna Van Opstal in blue ink.

